

AVIS D'ATTRIBUTION MAPA

Département de publication : 73

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Ville de Chambéry
Direction Finances et Commande Publique Service Marchés Publics B.P. 11105
73011 Chambéry Cedex
Tél : +33 479602283
Fax : +33 479336566
Email : marchespublics@mairie-chambery.fr
URL : <http://www.chambery.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <http://mairie-chambery.marcoweb.fr>

OBJET DU MARCHÉ

DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL ET FONCTIONNEL, PRECONISATIONS D'EVOLUTION ET ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT AU SEIN DE LA DGST- MARCHÉ SIMILAIRE

Type de procédure : Procédure négociée sans publicité et sans mise en concurrence en application de l'article 30-I - 7° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

ATTRIBUTION DU/DES MARCHÉ(S)

Numéro de marché ou du lot : 17/36

Date d'attribution du marché : 20/10/17

Attribué pour un montant H.T de : 21 125.00 euros

Titulaire :

Société SYNEOR CONSULTING – GROUPE STEDIA
12 montée Victor Hugo
69300 CALUIRES
Tél : +33 482335023

AUTRES INFORMATIONS

La Ville de Chambéry a conclu le 17 décembre 2015 un marché pour la réorganisation de la direction générale adjointe des services techniques avec la société SYNEOR Consulting- groupe Stédia pour un montant de 58 280 € HT. (Marché 15/34). Au cours de l'exécution des prestations, il s'est avéré nécessaire de faire effectuer des prestations similaires. Aussi, la Ville a négocié avec la société SYNEOR les termes du marché similaire n° 17/36.

La présente procédure négociée sans publicité et sans mise en concurrence en application de l'article 30-I -7° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 n'a pas fait l'objet d'un avis de publicité. La date d'attribution indiquée dans le présent avis s'entend comme la date de notification du marché. La consultation du contrat peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Procédure de recours : Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun, 38022 GRENOBLE CEDEX. Email : greffe.ta-grenoble@juradm.fr- Tél. / 0476429006/ Fax : 0476518944. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Grenoble : adresse internet : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/demarches-procedures/>. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/11/17